

Son épouse :

Suzanne **Jaccottet-Guisan** ;

Ses enfants :

Dominique **Jaccottet** et Claude **Bourquelot** ;

François et Montserrat **Jaccottet-Riverola** ;

Edouard et Marianne **Jaccottet-Lavanchy** ;

Ses petits-enfants et son arrière-petit-fils :

Adrien, Annina et Amélien ;

Aline et Jonathan ;

Florence ;

Jean ;

Son frère et ses sœurs :

Pierre **Jaccottet** et sa famille ;

Monique **Graf-Jaccottet** et sa famille ;

Catherine **Jaccottet Tissot** et sa famille ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur **le Docteur Henri JACCOTTET**

survenu à son domicile, le 18 décembre 2013.

La cérémonie aura lieu au temple de Chailly, à Lausanne,
le lundi 23 décembre, à 15 heures.

Le défunt repose à la Chapelle St-Roch, rue St-Roch 19, 1004 Lausanne.

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé à la Chaîne du
Bonheur, CCP : 10-15000-6, mention "Syrie".

*La loi de l'Esprit
m'a libéré de la mort.*

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.